

L'Afrique de l'Ouest francophone et la construction d'un nouvel ordre mondial après Bandung

KIENDREBEOGO Salif¹

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

Received: 03/06/2025

Revised: 11/10/2025

Accepted: 05/02/2026

Citation (APA)

Kiendrebeogo, S. (2026). L'Afrique de l'Ouest francophone et la construction d'un nouvel ordre mondial après Bandung. *Revue d'Études Sino-Africaines*, 5(1), 95-105.

<https://doi.org/10.56377/jsas.v5n1.9505>

Résumé

L'Afrique de l'ouest francophone est formée par l'ensemble institutionnel sous régional de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), qui regroupe huit (08) états ayant en partage le Franc CFA c'est-à-dire le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, et par la Guinée. Il s'agit d'un vaste ensemble politique et économique marqué par une relative homogénéité et quelques disparités. En général, depuis les indépendances l'économie de cette région est basée principalement sur l'agriculture et l'exportation des matières premières. Après la conférence de Bandung l'évolution géopolitique, économique et technologique a mis en compétition les puissances traditionnelles et les pays émergents dans l'exploitation des ressources. Historiquement le non-alignement issu de la conférence de Bandung a édicté des principes qui ont eu des répercussions sur l'Afrique de l'Ouest francophone. Cet espace géographique jadis sous influence de la France et ses alliées s'oriente depuis les années 2010 vers d'autres horizons. Avec l'expansion du terrorisme dans le Sahel, les interventions française, onusienne et européenne n'ont pas pu combler les attentes locales en matière de sécurité entraînant des changements de régimes au Mali, au Niger, au Burkina Faso. Cette situation a conduit à l'établissement de nouveaux partenariats stratégiques avec des puissances émergentes. Après Bandung, des enjeux et des défis nouveaux se présentent à l'espace ouest africain francophone dont la maîtrise exige une bonne analyse des enjeux internationaux afin d'adopter un positionnement stratégique en s'appuyant sur les organisations régionales et les puissances émergentes. L'étude s'inscrit dans une approche historique et s'appuie sur les sources écrites et les ressources en ligne.

Mots clés : Afrique de l'ouest francophone, construction, nouvel ordre mondial, Bandung.

¹ KIENDREBEOGO Salif est enseignant-chercheur, Maître de Conférences d'histoire des relations internationales et Chef de département d'histoire et archéologie à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH) de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso).

French-speaking West Africa and the construction of a new world order after Bandung

Abstract

The West African Economic and Monetary Union (WAEMU) is a group of francophone West African states gathering eight (8) countries sharing the CFA franc as a currency: Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau, Mali, Niger, Senegal, Togo, and Guinea. It is a vast political and economic entity characterized by relative homogeneity and some disparities. Generally, since independence, the region's economy has been based primarily on agriculture and the export of raw materials. Following the Bandung Conference, geopolitical, economic, and technological developments have created competition between traditional powers and emerging countries in the exploitation of resources. Historically, the non-alignment established by the Bandung Conference has enacted principles that have had repercussions for Francophone West Africa. This geographical area, once under the influence of France and its allies, has been turning towards other horizons since the 2010s. With the spread of terrorism in the Sahel, French, United Nations, and European interventions have failed to meet local security expectations, leading to regime changes in Mali, Niger, and Burkina Faso. This situation has resulted in the establishment of new strategic partnerships with emerging powers. Following the Bandung Conference, new issues and challenges have arisen for Francophone West Africa, the mastery of which requires a thorough analysis of international issues in order to adopt a strategic positioning based on regional organizations and emerging powers. This study adopts a historical approach and draws on written sources and online resources.

Key words: French-speaking West Africa, construction, new world order, Bandung.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest francophone est une région dont l'économie, basée principalement sur l'agriculture et sur l'exportation des matières premières, est tributaire des fluctuations des cours des marchés mondiaux et des variations climatiques.

L'ordre international qui prévalait après Bandung reposait sur les principes de non-alignement face aux blocs Est-Ouest, de condamnation du colonialisme et de l'impérialisme, de respect de la souveraineté nationale et de coexistence pacifique. La conférence de Bandung a jeté les bases du futur Mouvement des pays non alignés (MNA) et a encouragé une coopération Sud-Sud pour la décolonisation et le développement. Le non alignement proposait alors une troisième voie qui comme son nom l'indique permettait aux pays qui ne voulaient pas s'aligner derrière un des deux blocs de se regrouper. Le mouvement visait des objectifs et a édité des principes qui seront développés ultérieurement. L'émergence du mouvement des non alignés va occasionner des changements géopolitiques, économiques et technologiques, qui progressivement vont conduire à l'émergence d'un nouvel équilibre mondial. D'une part les puissances traditionnelles : Etats Unis, France, Grande Bretagne tentent de maintenir leur domination et de l'autre les pays émergents (Chine, Inde, Brésil et Russie) développent des stratégies pour s'imposer voire s'enraciner en Afrique occidentale française, faisant de cette dernière un endroit idéal pour les jeux d'influence des puissances entraînées dans une transition. Avec l'avancée du terrorisme dans le Sahel en direction des États côtiers, les interventions occidentales se sont muées et diversifiées depuis les années 2010 (E. Tanang et S. Kiendrebeogo, 2022). Kiendrebeogo, S.

Toutefois, les attentes en matière de sécurité de certains pays (Mali, Burkina Faso, Niger) sont loin d'être comblées favorisant des changements de régimes au Mali, au Niger, au Burkina Faso. Cette situation a conduit à l'établissement d'alliances dites de partenariats stratégiques avec des puissances émergentes. Dans ces conditions, on peut se poser les questions suivantes : quels furent le contexte et les acteurs du jeu d'influence des différentes puissances sur l'espace ouest africain francophone ? Quelles lectures contemporaines peut-on faire des relations entre l'Afrique occidentale française et son ancienne métropole dans ce contexte de recomposition des alliances ? Quels enjeux et défis de la construction d'un nouvel ordre mondial après Bandung pour l'espace ouest africain francophone ?

Pour répondre à ces questions, nous exploiterons les sources écrites et les ressources disponibles en ligne qui abordent la zone ouest africaine et la question de la construction d'un nouvel ordre mondial.

Les données d'analyse nous commandent une étude en trois paliers. D'abord, le contexte historique de la conférence de Bandung, les principes du non-alignement et leur résonance sur l'Afrique de l'Ouest francophone. Ensuite, il sera question de l'Afrique de l'Ouest francophone dans les dynamiques géopolitiques contemporaines à travers une analyse des relations entre l'Afrique occidentale française et son ancienne métropole dans ce contexte de reconfiguration des alliances. Enfin, les enjeux et défis de la construction d'un nouvel ordre mondial après Bandung pour l'espace ouest africain francophone, en faisant ressortir le rôle des organisations régionales, des puissances émergentes dans ce processus.

I. La conférence de Bandung et ses répercussions sur l'Afrique de l'Ouest francophone

La conférence de Bandung fait suite à une série de conférences déjà organisées dans le monde par les pays opprimés. La première fut la conférence internationale contre l'impérialisme à Bruxelles en 1927, la deuxième, la réunion de Colombo en avril 1954 réunissant respectivement des participants venus d'horizons divers. Bandung sonne comme une suite logique des deux premières.

I.1 La conférence de Bandung (1955) et l'émergence du non alignement.

La Conférence afro-asiatique de Bandung s'est déroulée sur l'île de Jakarta en Indonésie du 17 au 24 avril 1955. Elle s'est tenue dans un contexte de guerre froide opposant le bloc socialiste avec à sa tête l'URSS à celui capitaliste mené par les Etats Unis². Pendant que les grandes puissances occidentales se « défont », des mouvements « de revendication » prennent de l'ampleur dans les colonies et protectorats sous contrôle occidental. La Conférence de Bandung a réuni des pays d'Asie et d'Afrique, nouvellement indépendants, pour affirmer leur volonté d'indépendance et leur non-alignement sur les puissances mondiales. Sous la présidence du leader indonésien Sukarno (Koesno Sosrodihardjo), elle réunit 29 pays : 23 d'Asie parmi lesquels on notait la présence de la Chine Populaire et du Japon. Cette conférence a connu la participation de six (6) pays d'Afrique : l'Ethiopie, la colonie anglaise de la Gold Coast (actuel Ghana), le Liberia, l'Egypte, la Lybie et la colonie du Soudan français (Mali actuel)³.

² En 1955, lors de la conférence de Bandung, la plupart des nations participantes venaient tout juste d'acquiescer leur indépendance (4). Ce contexte explique leur volonté d'éviter d'engager leur défense au service de l'une des deux grandes puissances. De plus, leur intention était de canaliser cette nouvelle puissance émergente pour favoriser l'unité et soutenir le principe d'autodétermination (5). L'idée de ne pas aligner leur défense sur l'une des deux grandes alliances et de ne pas choisir de camp découle directement de cette conférence.

³ On observe que le seul pays africain francophone était le Soudan français actuel Mali

La conférence de Bandung sonnera pendant longtemps comme le symbole de l'indépendance nationale⁴, de la dignité retrouvée et de la solidarité des nations afro-asiatiques. Pour N.K. Kadony (2008, p.143) cette conférence a eu des implications profondes sur la politique mondiale et particulièrement en Afrique : elle a donné naissance, six ans plus tard, au mouvement des pays non alignés, et, elle a également activé la volonté des africains dans la marche vers la libération totale du continent. A. Lorin (2022, p.118-123) observe que longtemps présentée comme l'acte de naissance de « l'afro-asiatisme » dans le contexte des décolonisations de l'après-guerre et du non-alignement d'un « tiers-monde », dans une situation de guerre froide (1947-1991), la conférence de Bandung est de nos jours relue à l'aune de sources nouvelles. C'est une rencontre inédite de vingt-neuf nations d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient, représentant alors les deux tiers de la population mondiale, elle s'efforce de dégager un nouvel ordre international, en réaction idéologique aux empires coloniaux européens constitués depuis le XVIe (A. Lorin, 2022, p.118-123). En rappel, la colonisation avait confiné les colonies africaines dans un rôle de pourvoyeur de main d'œuvre et de matières premières aux métropoles. Palmer et Parsons (1977) nous renseignent qu'en Afrique, l'extraction coloniale s'est manifestée de la façon la plus indiscutable par l'appropriation de la terre au profit des colons européens ou des plantations européennes, dans une stratégie mise en œuvre non seulement pour donner aux investisseurs et aux colons européens un contrôle sûr et peu cher sur la terre, mais aussi pour obliger les Africains à vendre leur travail aux agriculteurs, aux planteurs et aux propriétaires de mines européens. Après les indépendances, les pays de l'Afrique subsaharienne et particulièrement ceux d'Afrique de l'Ouest francophone sont maintenus dans leur rôle de pourvoyeurs de matières aux profits de l'ancienne métropole avec un faible taux d'industrialisation. En Afrique de l'Ouest, ces taux d'industrialisation peu élevés de 1960 traduisaient une poussée très tardive, stimulée par le développementalisme de l'après-guerre⁵. Cette situation d'exploitation économique de l'Afrique se trouve au cœur des principes du Non alignement qui cherche des solutions aux problèmes que connaissent les Etats membres.

Aussi, la région ouest africaine qui abritent d'énormes potentiels de croissance, une importante population et des problématiques sécuritaires et stratégiques, attirent l'attention et les convoitises de nombreux acteurs extérieurs. Aux relations avec les anciennes puissances coloniales globalement étroites qui leur fournit la majeure partie de l'aide, avec les États-Unis comme premier fournisseur d'aide au continent, de nouveaux acteurs (Chine, Russie, Inde, Turquie) ont fait leur apparition ou leur retour sur le continent depuis le début du XXIe siècle.

La présence de ces nouveaux acteurs en l'Afrique de l'Ouest met la région au centre des enjeux multiformes des puissances traditionnelles (France, Angleterre, puissances colonisatrices) et les pays émergents (BRIC et assimilés). Dans ces conditions, quelles ont été les effets des principes édictés par le non alignement sur l'Afrique de l'ouest francophone ?

⁴ En 1961, à la conférence de Belgrade, le mouvement est officiellement constitué. En effet, la continuité de l'idéologie de 1955 motive les pays à s'unir pour favoriser leur indépendance. Cette mission du Mouvement des non-alignés (MNA) touchera particulièrement l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie dans le cadre de la décolonisation. Il y aura donc la création d'un troisième bloc de pensée distincte, permettant aux pays de se placer du côté du communisme, du libéralisme ou des non-alignés.

⁵ Dossier | Afrique : 50 ans d'indépendance — Revue | Évolutions des politiques de développement I | 2010 disponible sur <https://doi.org/10.4000/poldev.75>

I.2 Les principes du non-alignement et leur résonance en Afrique de l'Ouest francophone

Le non-alignement⁶ est la conséquence logique de la naissance et du développement de la guerre froide. Pour contribuer au maintien de la paix et conduire les peuples nouvellement indépendants au développement, les pays non alignés ont élaboré un ensemble de principes qui sont entre autres : la coexistence pacifique entre tous les Etats ; l'indépendance des pays non-alignés à l'égard des grandes puissances ou des rivalités des blocs et de leur influence, leur opposition à la participation aux pactes et alliances militaires ; l'indivisibilité de la paix et de la sécurité ; la non-interférence et non-ingérence dans les affaires internes et externes des autres pays ; la liberté de tous les pays de déterminer leur système politique et de poursuivre leur développement économique, social et culturel sans intimidation ni pression extérieure ; le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; le droit à l'autodétermination de tous les peuples sous domination coloniale et étrangère ; l'opposition à la division du monde entre alliances politico-militaires ; l'inviolabilité des frontières légalement établies ; le non usage de la force et la non-reconnaissance des situations résultant de l'emploi de la force ; le règlement pacifique des différends ; l'introduction d'un nouvel ordre économique international et de coopération sur la base de l'égalité ; la souveraineté permanente sur les ressources naturelles (N.K. Kadony, 2008, p.144 à 146). A l'exception de quelques-uns dont l'indépendance, les autres principes sont toujours d'actualité. Toutefois N.K. Kadony (2008, p.144-146) souligne que ces principes sont excellents et très bien élaborés. Mais leur application a rencontré d'énormes difficultés pour autant qu'ils étaient dirigés principalement contre les puissances impérialistes. Il note aussi depuis la naissance du MNA que les pays non alignés n'ont jamais intégralement mis en application ces principes. L'égalité souveraine des Etats est restée lettre morte. Sa concrétisation ne se limite qu'au seul niveau de la votation à l'Assemblée Générale des Nations Unies. Les puissances étrangères continuent de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats membres, du mouvement. Les objectifs du non alignement sont entre autres : la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationale ; la lutte contre l'impérialisme, le néocolonialisme, etc. Ces objectifs gardent toujours leur importance de nos jours surtout pour l'espace ouest africain francophone.

Au-delà de ces limites, les principes et les objectifs du non-alignement correspondent à l'affirmation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'influence collective. Sur le plan politique, cette vision n'est pas sans conséquence sur la région ouest africaine francophone.

2. L'Afrique de l'Ouest francophone dans les dynamiques géopolitiques contemporaines.

2.1 L'Afrique de l'ouest francophone et le reste du monde

L'Afrique de l'ouest francophone est formée de l'ensemble institutionnel sous régional de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui regroupe huit États côtiers et sahéliens : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Les pays de l'Afrique de l'ouest francophone ont en partage, entre autres, une monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA)⁷, dont l'émission est confiée à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de

⁶ Le poids politique du mouvement des non-alignés continue d'influencer les relations internationales, ainsi que les mouvements régionaux. Bien que le mouvement ait perdu de sa pertinence après la chute de l'URSS, l'influence de ce groupe continue de jouer un rôle dans les relations internationales.

⁷ Il est loisible de signaler que la présence française, le franc CFA et l'influence militaire ou politique font l'objet de vives critiques. Considérée comme la persistance du néocolonialisme de la France en Afrique, ces éléments ravivent de nombreuses critiques et nourrissent les revendications d'autonomie, de souveraineté monétaire et politique. En effet, la volonté d'une monnaie commune africaine (comme l'ECO), de politiques économiques indépendantes, ou d'un retrait des bases militaires étrangères, sont des axes majeurs des revendications.

l'Ouest (BCEAO). Malgré une relative homogénéité culturelle liée à son appartenance à l'espace ouest africain, apparaît comme hétérogène sur les plans climatique, écologique, sociétal, démographique, linguistique, économique et politique. Il est aussi marqué par les crises et tensions multiples : « crises » postélectorales récurrentes (Togo, Côte d'Ivoire) ; insurrection populaire au Burkina Faso, insécurité grandissante, terrorisme progressant du sahel vers les côtes, coups d'Etat répétés au Mali, Niger, etc. Ces pays regorgent d'énormes ressources naturelles. Leurs sous-sols disposent de minerais stratégiques (or, diamants, lithium, uranium, manganèse, etc.), d'importantes potentialités en ressources énergétiques (pétrole, gaz, bassins hydrauliques, rayonnement solaire, capacités géothermiques, énergies renouvelables) et d'un vaste potentiel agricole et forestier qui constituent un levier important pour la croissance économique. En plus de ces ressources, l'Afrique de l'ouest constitue un vaste marché pour les pays industrialisés d'où la convoitise des différentes puissances. A la France, ex métropole de tous ces pays et ses alliés (pays de l'UE, EU), se sont progressivement ajoutés des pays émergents comme les BRIC, la Turquie, l'Iran, etc. qui rivalisent avec les anciens partenaires pour l'exploitation des ressources de la région.

2.2 Les relations entre l'Afrique occidentale française et son ancienne métropole dans un contexte de recomposition des alliances

P. Dramé (2014, p.81) observe qu'au sortir des indépendances déjà les intérêts économiques français en Afrique de l'Ouest étaient au cœur de la politique de coopération établie par la France au terme de la première phase de décolonisation. Pour lui, la nature et l'ancienneté d'un rapport de domination centré sur l'exploitation et l'exclusivité expliquent l'ampleur de l'emprise économique française au moment des indépendances africaines en 1960. De plus, dans le but d'assurer leur développement socioéconomique et d'exorciser le sous-développement en particulier dans les deux premières décennies de la décolonisation, les ex-colonies sont souvent amenées à s'en remettre à la coopération avec l'ex-métropole, susceptible de leur fournir des crédits, de l'aide financière et un appui logistique ou scientifique. P. Dramé (2014, p.81) précise que si la recherche de capitaux jugés nécessaires au développement et le choix du modèle économique capitaliste amène la majorité des États de l'Afrique de l'Ouest à s'accommoder de l'hégémonie économique française, celle-ci fut néanmoins contestée, durant les années 1950 et 1960, par les expériences socialistes sénégalaise, malienne et surtout guinéenne. Aussi, dans les années 1980, Thomas Sankara lutta contre le néocolonialisme dans tous ces aspects.

En matière de sécurité et de défense, les relations entre les pays francophones de l'Afrique et leur ancienne puissance coloniale ont été inscrites dans le cadre des accords depuis le début des indépendances (fin des années 1950 et début des années 1960). Ces accords ont permis la formation militaire et la mise à la disposition des nouveaux États africains francophones d'assistants et de conseillers techniques militaires instauraient la continuité des liens coloniaux (R. Pourtier, 2017 ; E. Tanang, 2019). Les crises contemporaines que connaissent certaines régions africaines édifient sur ces accords militaires, de plus en plus contestés par les jeunes générations de politiques et de dirigeants qui reprennent à leur compte les luttes des leaders anti impérialistes des années d'indépendance. La Côte d'Ivoire lors de la crise des années 2000 d'une part, et d'autre part, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, la Guinée Conakry et le Sénégal avec les changements de régimes au cours de ces 4 dernières années offrent des trajectoires de lecture différentes de cette « géographie militaire » (E. Tanang, 2019).

Ces accords sont marqués par la défense en cas d'agression qui permit à la France d'intervenir directement ou de prépositionner ses forces aux portes de pays agressés. Cette présence assure à l'ancienne métropole une prééminence diplomatique et une garantie à l'accès aux ressources diverses

africaines. Ces enjeux aiguïssent l'appât des autres puissances : l'URSS ou les puissances de l'Europe de l'Est, le monde asiatique, etc.

Devant l'enlèvement sécuritaire de leurs pays, on assiste à la montée en puissance du sentiment anti-français en Afrique de l'Ouest. En effet, les attaques contre l'ambassade de France à Ouagadougou et l'Institut Français de Bobo Dioulasso, le 1er octobre 2022, les manifestations au Mali, au Burkina Faso ou au Niger contre la présence française, ou les nombreuses invectives contre des responsables politiques français illustrent un "sentiment anti-français" en Afrique de l'Ouest, ressenti par une majorité de la population qui rejeterait la présence française sous toutes ses formes (militaire, en premier lieu, mais aussi diplomatique et économique)⁸. Les contestations qui affectent la solidarité militaire ouest-africaine ces dernières années posent le débat sur l'efficacité et les sous-entendus des clauses des accords de coopération militaire (blocage du convoi militaire français par des manifestants burkinabé et nigériens hostiles à la présence des militaires français au Sahel "soupçonnés" d'être de connivence avec les terroristes, dénonciation des accords).

Les contestations de la présence française ont conduit au retrait des militaires d'Afrique de l'Ouest à partir de 2022 après des décennies de présence et d'interventions militaires et fait perdre à la France un avantage longtemps entretenu et offre une opportunité aux puissances émergentes d'occuper le terrain. Ce départ des troupes françaises laisse la place à d'autres forces favorisant une diversification des partenaires faisant de la sous-région, un lieu de compétition entre les anciennes et nouvelles puissances.

3. Les enjeux et défis de la construction d'un nouvel ordre mondial pour l'Afrique de l'Ouest francophone

À la lumière de l'application des principes et des objectifs du non-alignement cités ci-haut, il convient de souligner que l'inflexion d'un nouvel ordre mondial courant qui était en crise à cause de la confrontation ouest-est pose de nombreux enjeux et défis pour cette partie de l'Afrique. Ces défis à relever sont notamment en matière de développement économique, de sécurité, d'intégration régionale et de souveraineté. D'abord, sur le plan économique, l'Afrique reste tributaire des financements étrangers, ce qui joue sur son autonomie financière et son développement. Cette dépendance est doublée d'une corruption qui freine son développement à travers le détournement des ressources publiques et l'affaiblissement des institutions.

Aussi la multiplicité des conflits et l'insécurité grandissante dans la région constituent un frein à son développement et sa stabilité. Face à cette situation, l'investigateur africain recommande de maîtriser les enjeux internationaux tels : le terrorisme, le fondamentalisme et les conflits internationaux qui demandent une compréhension approfondie⁹.

En outre, l'opposition à l'impérialisme et au néocolonialisme voulue par les principes du MNA ne se fait que timidement, surtout en Afrique. Parce que certains pays membres du mouvement des non-alignés tirent leur survie des rapports verticaux qu'ils entretiennent avec leurs anciennes métropoles. N.K. Kadony (2008, p.147) nous rappelle que le nouvel ordre économique dont les chartes ont été adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies (par la déclaration du 1^{er} mai 1974, la résolution

⁸ La plateforme de débats et d'actualités de l'Institut Montaigne Le sentiment anti-français en Afrique de l'Ouest, reflet de la confrontation autoritaire contre "l'Occident collectif"

<https://www.institutmontaigne.org/expressions/le-sentiment-anti-francais-en-afrique-de-louest-reflet-de-la-confrontation-autoritaire-contre> consulté le 28 septembre 2025

⁹ <https://linvestigateurafricain.tg/nouvel-ordre-mondial-et-lafrique/>. Consulté le 12 juin 2025 à 20h00

1803 (XVII) du 14 décembre 1962 relative à la souveraineté permanente sur les ressources naturelles ; la charte des droits et devoirs économiques des Etats du 12 décembre 1974, tardent à s'instaurer. Un autre type de défis se trouve au niveau de l'intégration des Etats de la région ouest africain.

3.1 Le rôle des organisations sous régionales et des puissances émergentes

Les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone sont membres d'instances régionales comme l'Union Africaine (UA), l'Union Economique et monétaire Ouest Africain (UEMOA), la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Conseil de l'Entente, le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Ces structures œuvrent pour l'intégration économique et politique du continent et particulièrement de l'Afrique de l'Ouest francophone (UEMOA) en conjuguant leurs efforts pour relever les défis du monde contemporain qui se présentent à eux.

Toutefois, les États de la région ont du mal à coopérer efficacement car des difficultés y entravent, ce qui limite le développement économique et la construction d'un marché commun. En effet, les pays craignent de perdre leur souveraineté en s'intégrant davantage, une situation qui empêche de disposer des institutions régionales fortes.

Aussi de plus en plus, des voix s'élèvent-elles pour dénoncer l'emprise de ces organismes par les puissances occidentales et leurs organisations. En effet, la France et l'Union Européenne constituent les partenaires historiques des pays de la région et depuis la période coloniale, jouaient un rôle prépondérant dans cette partie du continent. Les relations entre la France et les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone sont d'origine coloniale.

Quant à l'Union européenne sa relation avec l'Afrique Subsaharienne remonte également à l'époque coloniale qui correspondait également à la création de la Communauté économique européenne (CEE). Mais, cette « aide » sera au fur et à mesure politisée par la CEE-UE notamment par sa politique étrangère et extérieure ». L'UE est aussi un partenaire historique de la région.

La fin de la guerre froide a vu l'Occident, dirigé par les États-Unis, dominer la scène internationale. Elle a eu pour effet de modifier le paradigme de l'aide. Alors que dans le contexte du monde bipolaire, l'aide servait notamment à consolider les liens avec les pays destinataires, elle est désormais de plus en plus utilisée comme instrument politique permettant aux pays donateurs de répandre les valeurs soutenues par l'Union européenne (M. Renardy, 2019, p.17). Progressivement, on assiste à l'émergence d'un nouvel ordre mondial, mais avec des nuances subtiles. Toutefois, aujourd'hui, un nouvel ordre mondial plus équilibré se dessine. Devant ces mutations profondes, l'Afrique se trouve à un carrefour¹⁰. Comment le continent et particulièrement l'Afrique de l'ouest francophone autrefois sous influence française doit-elle se positionner dans ce monde en évolution rapide ?

A côté de la France, de l'UE et des EU, quelques puissances émergentes interviennent en Afrique de l'ouest francophone : Brésil, Chine, Inde puis la Russie : ce qu'il convient d'appeler le BRIC.A ce groupe, il faut ajouter : La Turquie, l'Inde ; l'Iran. Ils sont porteurs de nouvelles influences. Les BRICS et assimilés proposent des initiatives de coopération, pouvant offrir une alternative aux financements occidentaux, toutefois, il est plus que nécessaire de s'assurer que ces nouvelles influences ne deviennent pas une nouvelle forme de dépendance. L'influence étrangère peut s'arrimer à la corruption, cette gangrène qui affaiblit les institutions et limite le développement. Le renforcement de la coopération

¹⁰ Nouvel ordre mondial : L'Afrique face aux défis géopolitiques actuels disponible sur <https://linvestigateurafricain.tg/nouvel-ordre-mondial-et-lafrique/> . Consulté le 12 juin 2025 à 20h00

entre les pays d'Afrique de l'Ouest francophone est nécessaire pour peser davantage dans les décisions mondiales¹¹

3.2 L'Afrique de l'Ouest dans les vagues de la construction du nouvel ordre mondial.

Après avoir été pendant un siècle, presque exclusivement ancrée sur l'Europe, l'Afrique de l'Ouest est en train de s'ouvrir vers d'autres entités dans un contexte géopolitique nouveau. Pour saisir l'attitude de l'Afrique de l'Ouest dans les vagues de la construction du nouvel ordre mondial, il faut la placer dans son contexte historique. Historiquement, parmi les puissances qui ont exercé et exercent de l'influence sur les relations internationales africaines, il faut noter principalement les puissances socialistes et les puissances occidentales. N.K. Kadony (2008, p.166) nous rappelle en ces termes :

Afrique fut colonisée par les pays appartenant à ce camp [occidental], il y a lieu d'affirmer que ces puissances exercent une influence considérable sur les relations internationales africaines. Cette influence s'exerce à travers plusieurs canaux : les relations commerciales et financières (F CFA), les relations diplomatiques, les relations culturelles (français comme langue), relations industrielles (transfert de technologie par branches de production), les relations financières et les associations économiques (convention de Lomé : accords CEE-ACP).

La domination de la France en Afrique de l'ouest francophone (FCFA, langue, etc.) est presque totale et dans tous les domaines de la vie socioéconomique. et ce depuis les indépendances jusqu'à la fin de la guerre froide. On assiste à la perte progressive de l'influence française sur cet espace et l'apparition d'autres puissances montantes faisant de l'ouest africain francophone, cet espace tiraillé de part et d'autre par les puissances dites traditionnelles et celles émergentes.

Néanmoins, cet espace à l'instar de tout le continent a toujours une chance de façonner l'ordre international en ce sens où les puissances mondiales cherchent des soutiens pour leurs visions du monde concurrente. Pour ce faire, les Etats africains peuvent à travers une compréhension profonde des enjeux internationaux, adopter un positionnement stratégique réfléchi¹² car ils figurent depuis longtemps en bonne place dans les calculs de la politique étrangère des grandes puissances et, ces derniers temps, dans ceux des moyennes puissances. Ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne l'extraction de ressources naturelles, la sécurité énergétique et la recherche de nouveaux débouchés pour le commerce et l'investissement¹³.

Dans ces conditions, l'Afrique se positionne naturellement comme une force réformatrice, luttant pour un système mondial équitable¹⁴. En effet, les votes de l'Afrique constituent un enjeu pour les grandes et moyennes puissances. Cela a renforcé l'importance stratégique du continent sur la scène mondiale. Les pays africains sont considérés comme des « États pivots » dans la grande bataille qui oppose les partisans et les détracteurs de l'ordre international actuel. L'Afrique francophone qui suivait aveuglement les consignes de la France ne le fait pas mieux certains pays (Mali, Burkina Faso, et Niger) ont tendance à tourner le dos à la France au profit des alliances dites stratégiques avec la Russie, la

¹¹ <https://maroc-diplomatique.net/enjeux-et-defis-geopolitiques-daujourd'hui-lafrique-au-coeur-du-monde-de-demain/> consulté le 12 /06/2025 à 21H

¹² Nouvel ordre mondial : L'Afrique face aux défis géopolitiques actuels in <https://linvestigateurafricain.tg/nouvel-ordre-mondial-et-lafrique/> . Consulté le 12 juin 2025 à 20h00

¹³ <https://issafrica.org/fr/iss-today/lafrique-a-une-chance-rare-de-faconner-lordre-international>

¹⁴ <https://issafrica.org/fr/iss-today/lafrique-a-une-chance-rare-de-faconner-lordre-international>

Turquie, la Chine, etc. En somme, la région doit savoir gérer ses relations internationales en évitant d'être instrumentalisée par les grandes puissances et surtout développer une diplomatie proactive.

Conclusion

La conférence de Bandung a précédé la naissance du MNA dans un contexte de guerre froide opposant le bloc de l'Est au bloc de l'Ouest. Les principes et objectif du MNA aiguissent la volonté des Africains pour une libération totale. Après la chute du mur de Berlin, le monde cesse d'être bipolaire, tend à être unipolaire pour un court terme. Avec l'émergence de nouvelles puissances, le monde devient de plus en plus multipolaire. Et l'Afrique occidentale française devant les défis de développement et surtout sécuritaire, devient un endroit idéal pour les jeux d'influence des puissances entraînées dans une compétition. La France perd sa prépondérance sur la zone laissant libre cours aux pays dits émergents. Avec le renforcement de la coopération avec la Russie et l'intensification des relations Chine-Asie, on peut s'interroger sur le futur de la francophonie en Afrique de l'Ouest francophone ?

Références bibliographiques

- Diallo, Adama & Kiendrebeogo, Salif, (2022) Comprendre la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union Européenne au Sahel (1992-2021), HARIS, N°005 Mars, pp.52-67
- Diallo, Adama, (2021), *Les rapports diplomatiques entre l'Union Européenne et les pays en voie de développement en période de crise sécuritaire (2011 à nos jours) : cas du Burkina Faso, Mali et le Niger*, Université de Szeged, Centre Universitaire Francophone, Université Senghor d'Alexandrie, Mémoire de Master en études internationales, Spécialité Développement Europe-Afrique, 145 p.
- Dossier | Afrique : 50 ans d'indépendance — Revue | Évolutions des politiques de développement I | 2010 en ligne à <https://doi.org/10.4000/poldev.75> consulté le 28 septembre 2025
- Dramé, Patrick, (2014) « Les intérêts économiques français en Afrique de l'Ouest (1960-1980) » in Patrick Dramé et Demers Maurice dir. *Le Tiers-Monde postcolonial* Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, pp.81-105
- « Enjeux et défis géopolitiques d'aujourd'hui : l'Afrique au cœur du monde de demain » en ligne à <https://maroc-diplomatique.net/enjeux-et-defis-geopolitiques-daujourd'hui-lafrrique-au-coeur-du-monde-de-demain/> consulté le 12 /06/2025 à 21h
- Kadony, Nguway Kpalangu, (2008), *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'harmattan, 308
- Lecompte, Thierry et Vircoulon, (2014), *L'aide de l'Union européenne : du développement à la sécurité, l'exemple du Fonds européen de développement*, Programme Afrique Subsaharienne, Paris, IFRI, pp 30.
- Lorin, Amaury, (1922) La conférence de Bandung (1955) : l'acte de naissance du « tiers-monde » *In Dans Questions internationales CAIRN info* (2022/5 n°115), p. 118 à 123
- « Nouvel ordre mondial : L'Afrique face aux défis géopolitiques actuels » en ligne à <https://linvestigateurafricain.tg/nouvel-ordre-mondial-et-lafrrique/> consulté le 12 juin 2025 à 20h00
- Palmer, Robin, and Neil Parsons, eds. 1977. *The roots of rural poverty in Central and Southern Africa*. London : Heinemann.
- Pourtier, Roland (ss dir), (2017), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Paris, Nathan.
- Renardy, Mandy, (2019), « Comment les considérations sécuritaires ont-elles pris de l'ampleur au sein de la politique européenne d'aide au développement au Sahel lors de la période 2012-2018 ?

Analyse d'un cas pratique : l'organisation de coopération régionale du ' G5 Sahel '. », (multig), mémoire, université de Liège.

Tanang, Essohouna et Kiendrebeogo, Salif, (2022), « Insécurité et risques de terrorisme en zones frontalières Togo-Burkina Faso : politiques d'endiguement de 1984 à 2021 », Somé, Désiré-Boniface (dir), Le terrorisme au Burkina Faso : négocier ou pas ? 2022, Tome I, Paris, L'Harmattan, p. 163-186.

Tanang, Essohouna, (2019), « La coopération militaire franco-togolaise : histoire de la formation et d'encadrement militaires togolais de 1958 à 1986 », in Indépendances inachevées en Afrique : Rémanence de la tutélarisation, Yaoundé, Éditions Monange, p. 31-50.

Notice biographique

KIENDREBEOGO Salif est enseignant-chercheur, Maître de Conférences d'histoire des relations internationales et Chef de département d'histoire et archéologie à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines (UFR/LSH) de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso). Ses travaux de recherche portent sur la coopération bilatérale et multilatérale, la diplomatie, la paix et sécurité, les droits humains en lien avec la lutte contre le terrorisme. Il a participé à plusieurs conférences et colloques au plan national et international. Il est co-auteur d'une vingtaine de publications scientifiques.

This is an open-access article licensed under the terms of a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.



Copyright 2026 © APÉSA